

Limousin

Le Limousin est la région française qui enregistre le plus faible nombre de nuitées touristiques chaque année. Ses échanges touristiques avec l'étranger sont réduits. Par ailleurs, la pratique touristique de ses habitants est inégalement répartie : en effet, les partants de cette région sont moins nombreux mais plus mobiles que la moyenne des touristes métropolitains, à l'exception de la région Île-de-France.

La région Limousin s'étend sur une surface de 17 000 km², soit 3 % du territoire national. Elle compte 712 000 habitants, ce qui représente 1 % de la population du pays ; c'est la région la moins peuplée après la Corse. Sa population est urbaine à

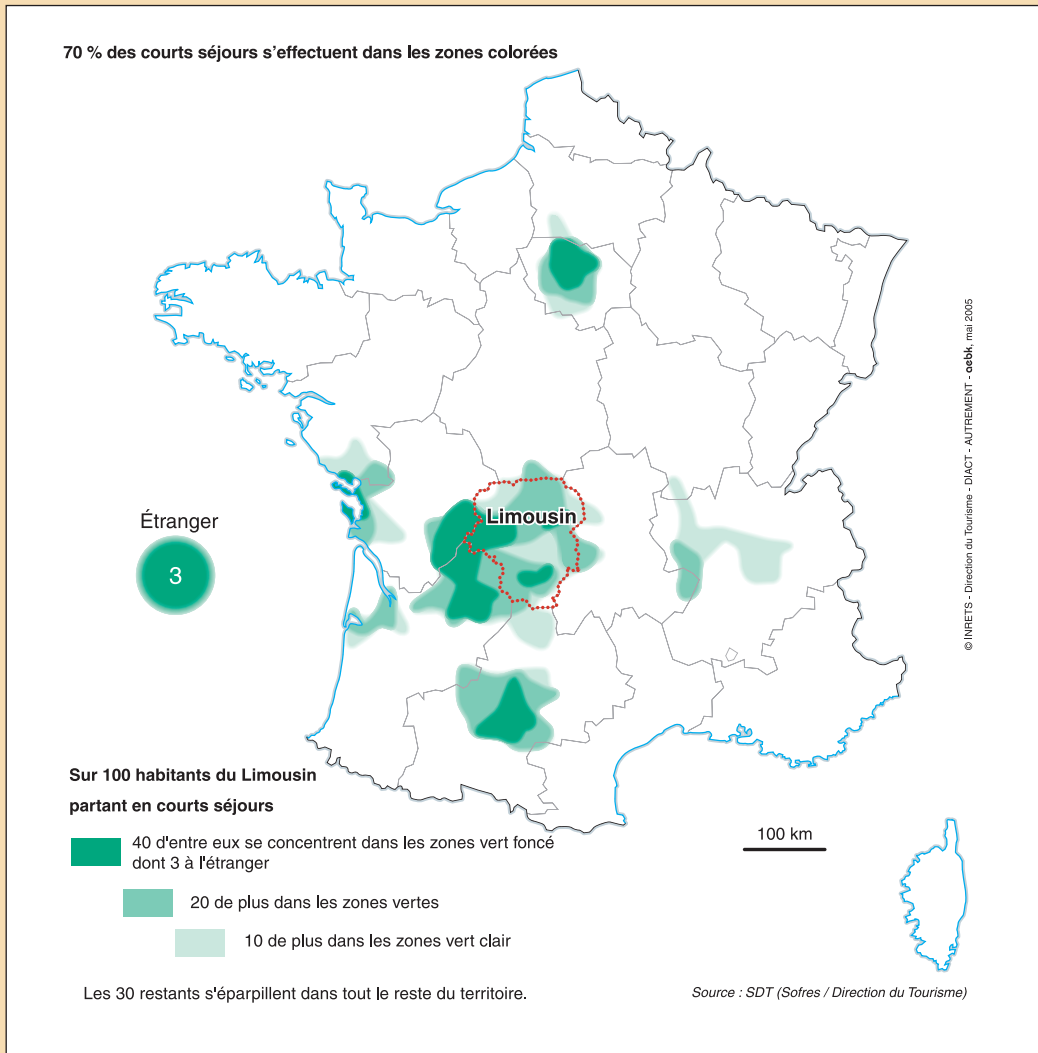
seulement 52 %, taux le plus faible de la France métropolitaine.

Émission des flux touristiques des Limousins

Les séjours touristiques émis par les habitants du Limousin représentent 1 % du volume des séjours touris-

tiques des Français, leurs nuitées 0,9 % pour respectivement un volume de 1,8 million de séjours et 9 millions de nuitées. On compte en moyenne 2,6 séjours touristiques annuels par Limousin et 12,6 nuitées (contre 2,7 séjours par habitant de province

Destinations privilégiées des Limousins lors des courts séjours



et 13,8 nuitées). Cette moyenne recouvre une réalité contrastée : les partants sont peu nombreux mais très mobiles sur de courtes durées. Le taux de départ en voyage personnel (65 %) y est parmi les plus faibles. En revanche, les partants sont parmi les plus mobiles avec 4,6 voyages par partant, mais sur des durées relativement courtes (moyenne de la province : 4,8 nuitées). Sur l'ensemble des voyages des Limousins, seuls 4 % des séjours et 6 % des nuitées se déroulent à l'étranger. Le Limousin est la région de France qui émet la plus faible part de ses voyages à l'étranger,

en grande partie du fait de son enclavement. La part des séjours intrarégionaux est aussi relativement faible (15 % en Limousin contre 20 % en moyenne enregistrée en province).

Origine des flux touristiques

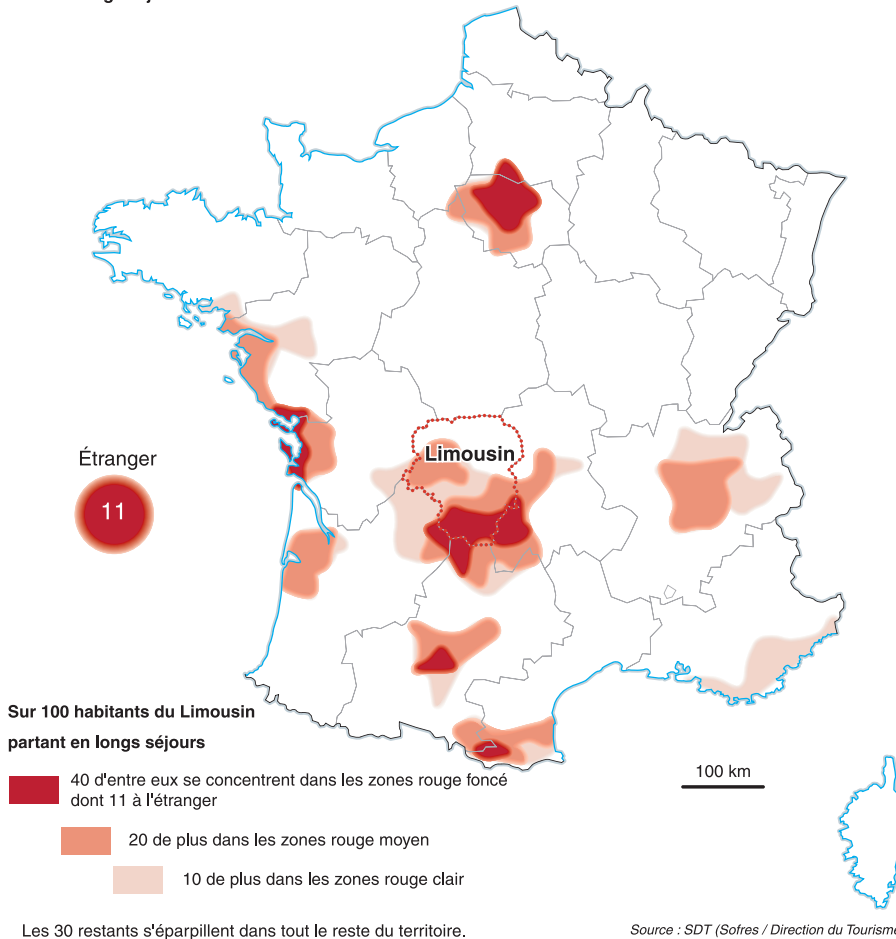
Le Limousin est la région qui reçoit le plus faible nombre de séjours effectués par les Français (1,4 % de leurs séjours touristiques) après la Corse. Mais compte tenu de la faible population du Limousin, il apparaît que cette région accueille 3,1 séjours de Français par habitant, la situant très légèrement supérieure à la moyenne de province. C'est une région bénéfi-

ciaire des flux touristiques puisqu'elle est plus réceptrice qu'émettrice. La durée moyenne des séjours des Français en Limousin est de 5,5 nuits (5,1 en province) : c'est la durée de séjour la plus longue dans les régions non littorales.

La région Limousin est particulièrement peu réceptrice de touristes étrangers. Elle ne reçoit que 0,4 % de leurs nuitées en France métropolitaine, (2,1 millions de nuitées), ce qui représente 15 % des nuitées enregistrées dans la région, pourcentage le plus faible de la France aussi bien en valeur absolue qu'en part relative.

Destinations privilégiées des Limousins lors des longs séjours

70 % des longs séjours s'effectuent dans les zones colorées



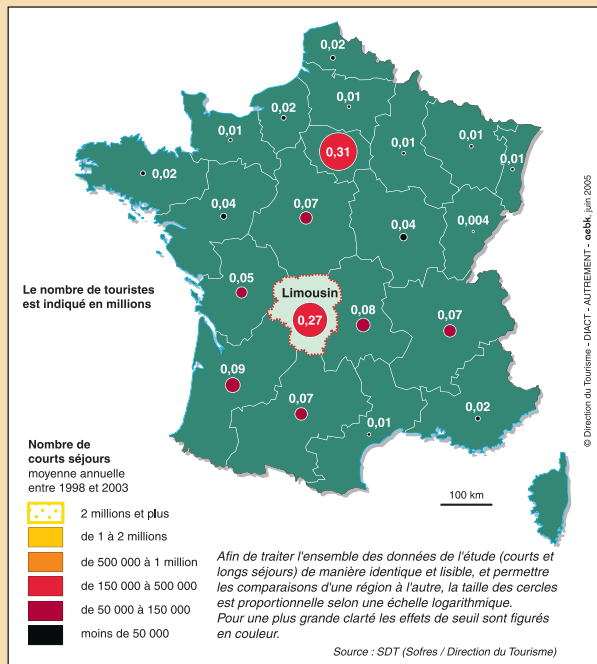
Sur 100 habitants du Limousin partant en longs séjours

- 40 d'entre eux se concentrent dans les zones rouge foncé dont 11 à l'étranger
- 20 de plus dans les zones rouge moyen
- 10 de plus dans les zones rouge clair

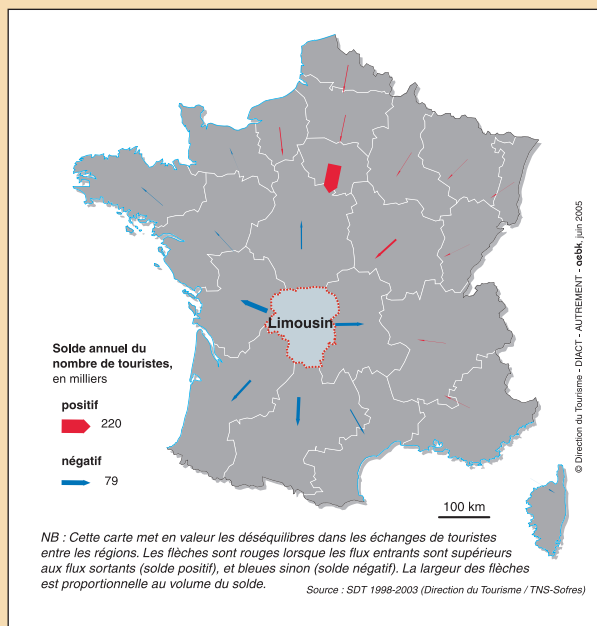
Les 30 restants s'éparpillent dans tout le reste du territoire.

Source : SDT (Sofres / Direction du Tourisme)

Régions d'origine des touristes français venant passer un court séjour en Limousin



Solde des échanges touristiques entre la région Limousin et les autres régions pour les courts séjours



Les courts séjours

Émission des courts séjours des Limousins

La pratique des courts séjours des Limousins est légèrement plus répandue que dans les autres régions (47 % contre 45 % en province). La mobilité des partants correspond à la moyenne de province : 3,3 courts séjours annuels par partant. Par habitant, on compte 1,6 court séjour annuel contre 1,5 par habitant de province.

Les Limousins effectuent 1,1 million de courts séjours par an, 1,2 % du volume de courts séjours des Français. Par rapport à leurs concitoyens, les Limousins sortent davantage de leur région pour les courts séjours, avec un taux de courts séjours intrarégionaux de seulement 22 % (moyenne de province 28,6 %). Au-delà de la région même, leurs principales destinations se répartissent entre les régions limitrophes : Poitou-Charentes (11 %), Aquitaine (11 %), Auvergne (10 %), Midi-Pyrénées (10 %), et dans une moindre mesure Île-de-France (7 %), Centre (7 %) et Rhône-Alpes (5 %).

Origine des courts séjours des Français

Chaque année, le Limousin accueille près de 1,2 million de courts séjours des Français, soit 1,3 % des flux de courts séjours émis en France métropolitaine. Un quart provient d'Île-de-France, 22 % du Limousin même. Le reste des courts séjours provient principalement des régions limitrophes : Aquitaine (7 %), Auvergne (6 %), Centre (6 %), Midi-Pyrénées (5,5 %), Poitou-Charentes (4 %) et Rhône-Alpes (6 %).

Solde des échanges de courts séjours

Le solde global des échanges touristiques de courts séjours est excédentaire en faveur du Limousin. Ce solde est très positif avec l'Île-de-France, positif avec la Bourgogne. En revanche, le solde est négatif avec Poitou-Charentes, Midi-Pyrénées, l'Auvergne et l'Aquitaine.

Les longs séjours

Émission des longs séjours des Limousins

La pratique des longs séjours est très inégalement répartie entre les habitants du Limousin. Après celui de

la Corse, le taux de départ en long séjour du Limousin est le plus bas de France métropolitaine (49 % contre 62 % en province). En revanche, les Limousins qui partent en longs séjours sont les plus mobiles des partants de province, avec 2,1 longs séjours annuels par partant (contre 1,9 en province). Par habitant, la mobilité des Limousins est légèrement inférieure à la moyenne de province (1,1 long séjour annuel par habitant contre 1,2 en province).

Les résidents du Limousin effectuent 750 milliers de longs séjours chaque année, dont seulement 5 % à l'intérieur de leur région de résidence. C'est la région française qui émet la plus faible part de ses longs séjours vers l'étranger (12 %). Les principales polarités pour les longs séjours des résidents du Limousin se dirigent vers le littoral atlantique et le sud : Poitou-Charentes (11 %), Languedoc-Roussillon (10 %), Aquitaine (10 %), Midi-Pyrénées (10 %), Pays de la Loire (6 %). Les grandes régions touristiques traditionnelles sont des destinations secondaires de longs séjours pour les Limousins : Île-de-France, Provence-Alpes-Côte d'Azur et Rhône-Alpes (6 % chacune).

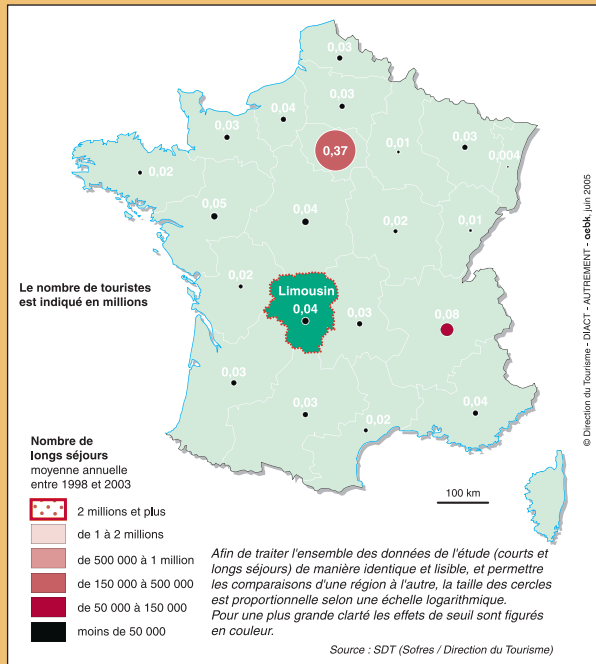
Origine des longs séjours des Français

Le Limousin enregistre chaque année 990 milliers de longs séjours des Français. 38 % des longs séjours en Limousin proviennent d'Île-de-France, puis de Rhône-Alpes (8 %) ; viennent ensuite les Pays de la Loire (5 %), le Limousin (5 %) et le Centre (4,5 %).

Solde des échanges de longs séjours

Le solde global des échanges de longs séjours pour le Limousin est bénéficiaire. Il est très positif avec l'Île-de-France et dans une moindre mesure avec la Haute-Normandie, Rhône-Alpes, la Picardie et le Nord-Pas-de-Calais. Son solde est négatif avec le Languedoc-Roussillon, Poitou-Charentes, Midi-Pyrénées et l'Aquitaine.

Régions d'origine des touristes français venant passer un long séjour en Limousin



Solde des échanges touristiques entre la région Limousin et les autres régions pour les longs séjours

